

Apei Périgueux

Siège Social - Direction Générale

1 avenue Hélène BOUCHER
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Tel : 05 53 08 20 87

Fax : 05 53 03 29 85

siege@apei-perigueux.fr

N°SIRET 781 703 657 00085 - APE 8720A

Coronavirus.Info.46
HM-OM/21-31

Établissements et services de l'Apei Périgueux :

CALYPSO

Établissement pour Enfants et
Adolescents Polyhandicapés (EEAP)

HELIODORE

Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

LA PEYROUSE

Foyer de Vie pour personnes atteintes
de surdité

LE BERCAIL

Foyer de Vie
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

LOU PRAT DÒU SOLEH

Foyer de Vie pour personnes handicapées
vieilles

LYSANDER

Foyer de Vie

RESIDENCE DU VAL DE DRONNE

Foyer de Vie
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

RESIDENCES DE L'ISLE

Foyers d'Hébergement - SAVS - SAMJ

ÒSEA

Entreprise Adaptée (EA)
Établissement et Services d'Aide
par le Travail (ESAT)

RESTAUVÉZÈRE

Entreprise Adaptée (EA)

DIRECTION GÉNÉRALE

Association de parents et amis de personnes en situation de handicap

SIEGE SOCIAL

1 avenue Hélène BOUCHER
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Tel : 05 53 08 20 87

siege@apei-perigueux.fr

www.apei-perigueux.fr

Mesdames, Messieurs les parents
Mesdames, Messieurs les représentants
légaux

Périgueux, le 22 février 2021

Mesdames, Messieurs,

1-Nous venons vous informer, à la date du 22 février 2021, de la situation sanitaire des établissements de l'Apei Périgueux :

→ nous vous avons informé de la réalisation d'un dépistage (8 enfants / 8 professionnels) le 18 février 2021 au sein du service « enfants de l'EEAP « Calypso ».

Les résultats obtenus sont rassurants puisque tous les enfants et professionnels ont été testés négativement.

En conséquence la disposition suivante a été prise :

-Réouverture du service « enfants » le 22 février 2021.

→ nous vous avons informé de la réalisation d'un dépistage (34 travailleurs « externes » / 4 professionnels) le 18 février 2021 au sein de l'Esat « Osea ».

Les résultats obtenus sont rassurants puisque tous les travailleurs « externes » et professionnels ont été testés négativement.

Concernant les travailleurs résidant au sein du **Foyer d'Hébergement « les Résidences de l'Isle » de Trélissac** (cf précédent courrier), les dispositions suivantes ont été prises :

-Maintien, jusqu'au 05 mars inclus, de l'organisation du travail à l'Esat visant à regrouper les résidents du Foyer d'Hébergement de Trélissac à l'Esat de Trélissac (lieux dédiés pour le travail et la restauration), sans contact avec les travailleurs d'Esat externes.

Un nouveau point sur la situation sanitaire sera réalisé tout début mars 2021 pour valider, ou non, la remise en place du fonctionnement « d'avant confinement » qui permettrait aux travailleurs de retrouver leur activité et leur équipe habituelles.

Concernant les travailleurs résidant au sein du **Foyer d'Hébergement « les Résidences de l'Isle » d'Antonne**, un résident a été déclaré positif le 20 février 2021.

En concertation avec l'Agence Régionale de Santé, les dispositions suivantes ont été prises :

- Dépistage des résidents et des professionnels le 22 février 2021 : 6 autres résidents et 1 professionnel ont été déclarés positifs.
- Maintien au domicile familial des résidents partis le week-end avec demande de réalisation d'un test.
- Confinement en chambre pour les résidents restés au Foyer d'Hébergement.
- Organisation d'un séjour à compter du 22 février 2021 pour les 7 résidents positifs, accompagnés par une équipe dédiée et avec la visite quotidienne d'une infirmière, dans un gîte à Sorges.
- Nouveau dépistage prévu le 1^{er} mars 2021.

→Nous avons appris le 16 février 2021 qu'un salarié du FAM « Le Bercail » a été déclaré positif à la Covid-19.

En concertation avec l'Agence Régionale de Santé, le dépistage des 17 résidents du FAM et de 5 professionnels a été réalisé le même jour.

Les résultats obtenus sont rassurants puisque tous les résidents et professionnels concernés ont été testés négativement.

Un nouveau dépistage est programmé le 23 février 2021 (J + 7).

2-Nous venons vous informer sur la campagne de vaccination en cours :

→Site de la MAS « Héliodore » :

La nouvelle campagne de vaccination (seconde dose) aura lieu les 03 et 04 mars prochains.

Elle concernera :

- 43 résidents de la MAS « Héliodore ».
- 7 résidents à risque de l'EEAP « Calypso ».
- 10 résidents à risque du Foyer de Vie « Lysander ».
- 1 résident à risque du Foyer de Vie « La Peyrouse ».
- 9 résidents à risque du Foyer de Vie « Lou prat dou solelh ».

→Site du FAM/FV « Résidence du Val de Dronne » à Ribérac :

La campagne de vaccination (première dose) a eu lieu comme prévu les 16 et 17 février 2021 et s'est bien passée.

Elle a concerné :

- 31 résidents du FAM « Résidence du Val de Dronne ».
- 8 résidents à risque du Foyer de Vie « Résidence du Val de Dronne ».
- 1 résident à risque de l'EEAP « Calypso ».
- 30 résidents du Foyer de Vie « Lou prat dou solelh ».

La nouvelle campagne de vaccination (seconde dose) aura lieu les 10 et 11 mars prochains.

→Site du FAM/FV « le Bercail » à Ste Foy de Belvès :

La campagne de vaccination (première dose) a eu lieu comme prévu le 19 février 2021 et s'est bien passée.

Elle a concerné :

- 15 résidents du FAM « le Bercail ».
- 51 résidents (dont 27 à risque) du Foyer de Vie « le Bercail ».
- 5 résidents à risque des Foyers d'Hébergement « les Résidences de l'Isle ».

La nouvelle campagne de vaccination (seconde dose) aura lieu le 19 mars prochain.

Vous noterez ainsi que tous les résidents, consentants et ne présentant pas de contre-indication médicale, des établissements suivants ont reçu la première dose du vaccin :

-MAS « Héliodore »,

-FAM « Le Bercaïl »,

-Foyer de Vie « Le Bercaïl »,

-FAM « Résidence du Val de Dronne »,

-Foyer de Vie « Résidence du Val de Dronne »,

-Foyer de Vie « Lou prat dou solelh ».

→Autres résidents (Foyers de Vie « Lysander » et « La Peyrouse », Foyers d'Hébergement « les Résidences de l'Isle ») et travailleurs externes de l'Esat :

Notre association a transmis aux autorités le nombre prévisionnel de personnes à vacciner. Nous sommes dans l'attente de leur réponse et de l'approvisionnement en vaccins pour pouvoir organiser ces nouvelles campagnes de vaccination (en espérant leur réalisation dans les meilleurs délais).

3-Nous vous rappelons que les élus de notre association et nos professionnels sont à votre disposition. Vous n'hésitez surtout pas à nous contacter pour toute demande d'information, de soutien, d'écoute, pour toute difficulté dans votre quotidien.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Hervé MAZIERE,

Président.



